

17.—Employés à gages dans les manufactures canadiennes, par mois et selon le sexe, années représentatives 1922-38—fin

Mois	Employés à gages selon le sexe									
	1922		1929		1933		1937		1938	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Janvier.....	243,682	80,575	397,459	105,185	257,445	82,582	380,314	104,166	396,240	107,419
Février.....	253,178	83,551	410,865	108,558	260,728	87,049	392,475	110,160	399,089	109,808
Mars.....	263,849	85,261	426,713	110,153	267,259	88,629	406,202	112,461	403,466	110,489
Avril.....	274,821	85,427	443,569	112,142	271,348	87,411	422,678	114,013	411,795	110,493
Mai.....	294,095	88,409	459,783	115,122	285,705	91,954	440,211	117,994	423,014	111,252
Juin.....	304,395	89,540	460,294	115,399	296,937	95,259	450,121	119,492	423,899	110,807
Juillet.....	304,020	87,166	459,051	114,503	300,329	93,135	448,991	115,694	416,759	108,955
Août.....	301,234	88,277	449,721	117,301	302,969	99,280	440,123	119,637	415,002	119,741
Septembre.....	298,918	93,505	441,510	123,286	304,908	106,046	449,011	133,294	411,865	124,179
Octobre.....	291,973	93,289	432,576	120,762	301,315	104,442	438,890	125,603	402,339	117,495
Novembre.....	286,511	92,481	412,114	115,099	294,945	101,439	425,171	121,302	397,173	113,955
Décembre.....	277,854	89,870	391,903	107,090	285,690	94,922	408,663	112,902	380,319	105,561

Heures de travail par employé à gages.—De 1932 (la première année pour laquelle existent des chiffres sur les heures de travail par semaine et par employé à gages) à 1937 chaque établissement a dû déclarer le nombre d'heures de travail par semaine de ses employés à gages durant le mois où il a employé le plus fort effectif. Pour 1938, toutefois, les chiffres représentent une semaine dans un mois d'emploi normal. En tout cas, les chiffres du tableau 18 ne se rapportent pas à un mois en particulier, puisque le mois de plus grande activité ou le mois normal peut être celui de mai pour un établissement et celui d'octobre pour un autre; ils représentent la somme de tous les différents mois de plus grande activité ou les différents mois normaux tels que déclarés par les établissements. Pour une certaine industrie, cependant, le mois de plus grande activité ou le mois normal a plus de signification que pour une autre, parce que dans ce cas il coïncide pour un grand nombre d'établissements engagés dans la même industrie.

Le nombre d'heures de travail est sensible aux fluctuations des affaires, aux changements dans la législation des gouvernements et aux demandes syndicales. En temps de dépression, la moyenne d'heures de travail par semaine diminue parce que certains patrons répartissent le travail entre autant d'employés que possible. Reviennent de meilleurs jours, le nombre d'heures de travail de chaque employé augmente en conséquence. Cette augmentation, toutefois, est contre-balancée par la diminution des heures de travail effectuée en vertu des lois et des conventions ouvrières. La période de sept ans sur laquelle portent les chiffres du tableau 18 est trop courte pour indiquer une tendance définie de la moyenne d'heures de travail.

Pour l'ensemble du Canada, 47 p.c. des employés à gages ont travaillé moins de 48 heures en 1938, 21 p.c. 48 heures, 17 p.c. de 49 à 54 heures et 15 p.c. 55 heures ou plus. Ces pourcentages se comparent à 37 p.c., 22 p.c., 20 p.c. et 21 p.c. respectivement en 1937. Les heures de travail des employés à gages ont été classifiées par sexe pour la première fois en 1938.